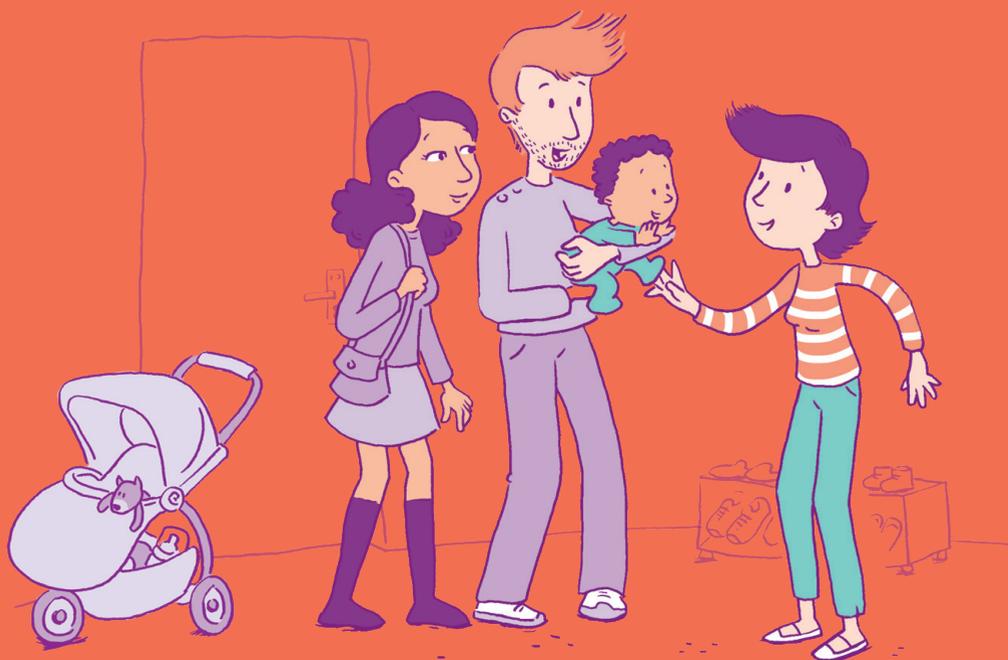


CHEZ LES ASS'MAT'

Les Assistants

Maternels de Lyon 3

partagent leurs savoirs
et leurs compétences



ÉDITO

Les métiers de l'accueil individuel sont aujourd'hui en pleine mutation. Ils tendent à se professionnaliser, grâce notamment à l'action des Relais Petite Enfance présents sur l'ensemble du territoire qui ont pour mission de promouvoir et valoriser ces professions.

Les Assistants Maternels représentent le premier mode d'accueil des jeunes enfants en France. Au-delà de leur formation initiale, ces professionnels de la petite enfance développent, au fil de leurs expériences, des savoirs et des compétences souvent invisibles aux yeux du grand public et en particulier des parents-employeurs.

Partant de ce constat, il me semblait pertinent de mettre en lumière les connaissances de ces professionnels de l'accueil individuel qui accompagnent au quotidien les adultes de demain. Ainsi, une démarche co-créative et participative – baptisée « **les éclaireuses** » – s'est développée avec plus d'une vingtaine d'Assistants Maternelles adhérentes du relais Maison Citrouille, réunies en cinq groupes.

Elles ont choisi ensemble un thème de réflexion. Puis, par le partage de leurs recherches et la mise en commun de leurs observations et de leurs vécus, chaque groupe a co-écrit un article autour de 6 thématiques : l'aménagement de l'espace, l'alimentation, le langage, les pleurs, la communication autour des sujets sensibles, la joie.

Ces réflexions n'ont pas pour but d'être exhaustives. Elles sont avant tout un condensé du savoir des Assistantes Maternelles qu'elles tenaient à vous faire partager.

Ce livret est une ouverture à l'échange. Il est à destination de vous, parents de jeunes enfants et employeurs, de vous, professionnels de l'accueil individuel, et également de vous, partenaires petite enfance. **Ensemble, rejoignons-nous sur la nécessité de garantir un accueil de qualité, dans l'intérêt de l'enfant.**

Rachel Deudon
RPE Maison Citrouille - Lyon 3
Mutualité Française Rhône Pays de Savoie

SOMMAIRE

1 L'aménagement

de l'espace page 4

2 L'alimentation page 12

3 Le langage page 15

4 Les pleurs page 19

5 La communication autour
des sujets sensibles page 23

6 La joie page 27

« Un enfant heureux est un enfant sécurisé. »

Boris Cyrulnik



1

L'aménagement de l'espace

Comment concilier les deux fonctions d'un même lieu : lieu de vie familiale / lieu de travail ? Comment accueillir les enfants et travailler de manière stimulante mais sécurisée dans une habitation privée au départ ? Comment se réapproprier cet espace personnel à la fin de la journée de travail ? De cette problématique à priori anodine dépend **le bon déroulement d'une journée de travail chez l'Assistant Maternel et le bien-être des familles accueillies**, mais aussi de la famille de l'Assistant Maternel.



Espace jeu

Réaménager l'espace

L'Assistant Maternel doit user de son imagination pour stimuler celle de l'enfant tout en respectant ses besoins.

Il devra faire de la place dans la pièce dédiée au jeu pour répondre aux besoins moteurs des enfants accueillis :

- › plier des meubles rétractables pendant le temps de travail (ex : table-console)
- › réaménager autrement cette pièce en déplaçant des meubles.

Il pourra également **détourner** la fonction des meubles privés pour pouvoir les utiliser de façon professionnelle :

- › canapé > espace lecture
- › table > cabane
- › chaises > limites d'espaces, voire blocage d'accès.

Grâce à l'espace ainsi créé, il aménagera des coins musique, lecture, déguisement, arts créatifs pour le développement de **l'imaginaire**.

Il installera aussi des jeux qui permettront aux enfants **d'imiter l'adulte**, comme des dinettes, des téléphones, des cuisines.

L'Assistant Maternel mettra de la couleur, des textures, des formes différentes pour créer un environnement riche et répondre aux **besoins sensoriels** des enfants accueillis, en évitant la **surstimulation**, qui empêche l'enfant de se concentrer.



Sécuriser

Il faudra également penser l'espace de travail pour que l'Assistant Maternel et les enfants présents soient dans le champ de vision les uns des autres à tout moment. Ainsi les **besoins de sécurité affective et relationnelle des enfants** sont pris en compte.

L'Assistant Maternel devra être auprès d'eux pour avoir un regard valorisant, leur donner des pistes de jeux, éviter qu'ils se fassent mal, les consoler et leur transmettre les règles de vie par le jeu.

Il faudra aussi veiller à garder des **repères visuels**, des **routines** immuables qui réconforteront les enfants dès leur arrivée chez l'Assistant Maternel et ainsi, favoriser la **transition** lors de la passation de bras.

Bien entendu, l'Assistant Maternel devra utiliser des barrières de sécurité, sécuriser les fenêtres, les placards, les portes, les prises, etc., pour rendre toute source de danger identifiée inaccessible aux enfants accueillis.

En fin de journée, l'Assistant Maternel effacera les traces de son travail pour accueillir sa propre famille. Le lendemain, il réaménagera l'espace en fonction des observations faites lors de ses précédentes journées de travail.

Temps de vie familiale



Temps de travail



Espace sommeil

En règle générale, l'Assistant Maternel utilise sa chambre à coucher et celles de ses enfants pendant les siestes des enfants accueillis. Ces espaces privés deviennent donc non accessibles pour les occupants de la maison pendant le temps de repos des enfants, ce qui demande une certaine organisation et l'accord de la famille.



À partir de là, l'Assistant Maternel doit se fixer 2 objectifs :

- › **la sécurité** des enfants qu'il accueille.
- › **le respect** de l'espace privé des membres de sa famille.

Le choix du matériel

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) préconise l'utilisation des lits à barreaux en bois conformes à la norme NF pour les enfants de moins de 12 mois. Au-delà, l'utilisation des lits parapluie reste possible. Dans ce cas, l'enfant sera couché directement sur le matelas d'origine, communément appelé « galette », sans autre rajout, et ce, afin d'éviter tout risque d'étouffement.

À partir de 18 mois, et selon le développement de l'enfant, l'Assistant Maternel peut envisager d'utiliser une couchette.

Le choix des chambres selon les enfants

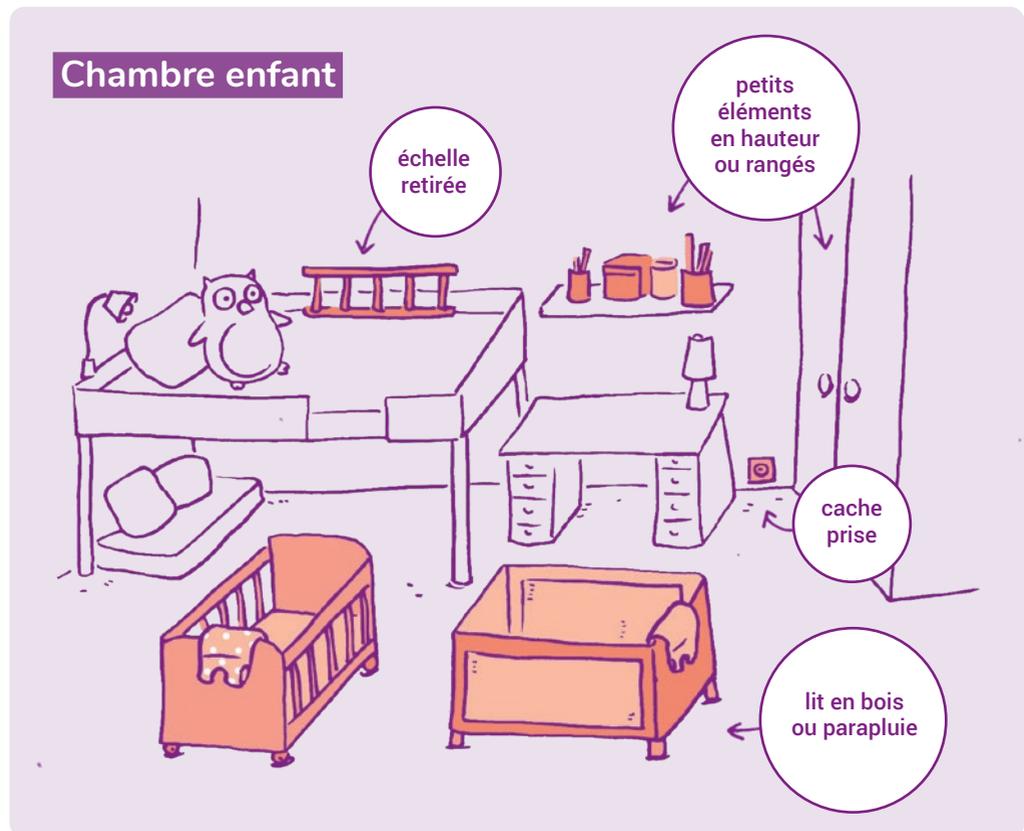
La question se pose dans un premier temps de savoir si plusieurs enfants peuvent dormir dans une même pièce. La réponse sera conditionnée par le nombre de pièces disponibles au domicile de l'Assistant Maternel. Il faut cependant savoir que la PMI, lors de la délivrance des agréments d'accueil, prend en considération **la surface de logement** de l'Assistant Maternel et surtout **le nombre de chambres à coucher**.

À cette réponse réglementaire, se greffe la question **du caractère et de la maturité de l'enfant** et des caractéristiques des chambres à coucher du logement.

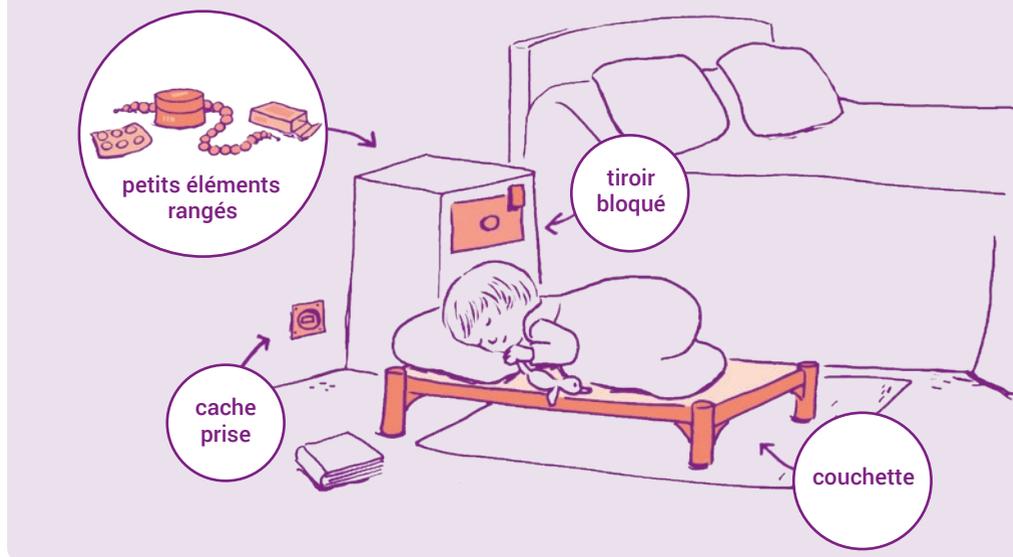
En effet, certains enfants ne pourront pas partager une chambre. Soit parce qu'ils n'arrivent pas à s'endormir tant qu'il y a quelqu'un dans la pièce, soit parce que leur processus d'endormissement et de réveil risque de déranger un autre enfant (chants, cris, pleurs, luminosité différente, interpellations...).

Quelques principes pour un couchage en toute sécurité

- › Coucher l'enfant **sur le dos**.
- › Pas de tour de lit, de couette, d'oreiller, de couverture, de peluches... le visage de l'enfant devant être **dégagé**. Idem pour les colliers et attache-sucette, à retirer avant.
- › **Aérer** la chambre matin et soir, en l'absence des enfants.



Chambre adultes



Le respect de l'espace de la famille de l'Assistant Maternel

Comme précisé plus haut, la famille de l'Assistant Maternel doit consentir à ce que leurs chambres soient utilisées pour les siestes des enfants, puisque ces dernières leur deviennent inaccessibles. L'Assistant Maternel devra occuper leur espace le plus **respectueusement** possible. À cet effet, il devra laisser le moins de trace possible après l'occupation des lieux.

Les jouets, habits, produits de toilette de l'enfant accueilli doivent être rangés. On peut utiliser des lits en bois à barreaux pliables qui seront installés le matin et rangés après la sieste.



Espace repas

Le lieu de repas est pensé afin de privilégier la convivialité, le plaisir gustatif et la découverte des sens.

Les enfants sont disposés de manière à ce qu'ils se voient tous et qu'ils puissent échanger sourires et impressions. C'est un moment de partage agréable et calme ! Ils peuvent être installés dans des chaises hautes ou des rehausseurs une fois qu'ils sont en capacité de s'asseoir seuls. Tant que l'enfant ne maîtrise pas la position assise, le repas pris dans les bras de l'adulte est à privilégier.



Pistes de lectures

Le sommeil - Conseils et astuces au quotidien, Madeleine Deny. Nathan
Au lit, poussin! Anne Terral. Albin Michel Jeunesse
Au dodo les animaux, Frédérique Loew et Xavier Deneux. Tourbillon

L'alimentation est un sujet incontournable entre parents et Assistants Maternels, car **celle-ci a un impact direct sur la croissance de l'enfant et son bon développement.**

Les repas et leurs variétés évoluent avec l'âge.

À quel moment commencer la diversification ?

Comment mettre en place de bonnes habitudes alimentaires ?

Comment bien équilibrer les repas ?



De la naissance à 4 mois

De la naissance à 4 mois l'alimentation du bébé se composera **uniquement de lait maternel ou de lait infantile.**

- › Lait 1^{er} âge de la naissance jusqu'à 4 - 6 mois
- › Lait 2^e âge de 6 mois jusqu'à 12 mois
- › Lait de croissance de 12 mois à 3 ans

À partir de 4-6 mois

À partir de 4-6 mois la diversification alimentaire commence par l'introduction de légumes sous forme de purée, la pomme de terre cuite à la vapeur et écrasée pourra ensuite être mélangée aux légumes ; puis l'introduction des fruits sous forme de compote. Une petite cuillère pour commencer, tous les jours, la répétition étant importante.



Légumes pouvant être donnés non salés à partir de 6 mois

Carotte / Courgette / Haricot vert / Potiron / Brocoli / Betterave / Panais / Fenouil / Blanc de poireau / Epinard



Fruits pouvant être donnés non sucrés à partir de 6 mois

Pomme / Poire / Banane / Coing / Abricot / Pêche / Prune
Fruits crus à partir de 8 mois

Après l'introduction des légumes et les fruits on mettra un peu de **protéine hachée** dans les menus du bébé une fois par jour.

- › 6-12 mois : 10 gr de protéine (2 cuillères à café) par jour
- › Entre 1 et 2 ans : 20 gr de protéine (4 cuillères à café) par jour
- › Entre 2 et 3 ans : 30 gr de protéine (6 cuillères à café) par jour

Ces valeurs, préconisées par la PMI à titre indicatif, sont modulables en fonction du développement de chaque enfant.

Protéines pouvant être données sous-tendant l'aval du pédiatre

Bœuf (5% de matière grasse) / Veau / Poulet / Dinde / Porc et agneau (partie maigre) / Foie / Jambon blanc / Jaune d'œuf (dur) / Petits poissons



Afin d'éviter tout risque d'allergie il est recommandé d'introduire un seul légume ou un seul fruit à la fois pendant une durée de 3 jours.

Il est préférable de donner des fruits et des légumes de saison* ou sinon des surgelés.

* Demandez à votre Assistant Maternel, qui a sans doute un calendrier à ce sujet !

Boissons

L'eau restera la seule boisson à proposer à l'enfant. Il faudra éviter de donner des jus de fruits ou des sodas.



Matières grasses

Les matières grasses végétales (huile de colza, olive, tournesol, ...) seront introduites en petite quantité après 6 mois : ½ cuillère à café ou une noisette de beurre.

Pain

Le pain pourra être donné vers 9-10 mois.

Gluten

Les médecins recommandent l'introduction du gluten vers 6 mois et avant 8 mois.

Après 1 an

Les aliments à donner après 1 an

Chou rouge / Concombre / Endive / Radis / Salade, poivron et tomate crus

Les légumes secs comme les lentilles ou les haricots ne seront pas donnés avant 15-18 mois.



Petits rappels

- › Ne jamais forcer un enfant à manger
- › Ne pas dépasser la quantité de protéine recommandée à son âge
- › Les gâteaux et les desserts sucrés doivent être donnés en petite quantité
- › Éviter les fritures
- › De 6 mois à l'adolescence l'enfant devra avoir 4 repas par jour (petit-déjeuner / déjeuner / goûter / dîner)
- › Éviter les aliments raffinés en dehors des repas
- › Éviter le sel

Pistes de lectures

C'est pour qui? Michaël Escoffier et Matthieu Maudet. L'école des loisirs

Site d'information pour les professionnels de la petite enfance :

<https://lesprodelapetiteenfance.fr>

Apprendre à parler est une aventure culturelle et sociale.

L'enfant entend des sons autour de lui, même dans le ventre de sa mère.

Dès sa naissance, il est en mesure de communiquer.

Peu à peu, il va se servir des sons dans lesquels il baigne pour former ses premiers mots, puis ses premières phrases. L'apprentissage du langage va se faire en fonction de ses compétences mais aussi et surtout grâce à ses échanges avec les adultes, petit à petit, au fil des mois puis des années...



À partir de 3 mois

La voix

- › Il teste tous les **bruits de gorge et de bouche** (il s'entraîne à gazouiller, glousser, roucouler).
- › Vocalisation en réponse aux **sourires** ou en incitations verbales (jeux d'imitation de l'adulte).
- › **Schémas mélodiques** de plus en plus longs.
- › Il parvient à contrôler ses activités respiratoires et articulaires (résonnance et modulations fréquentielles).
- › Il distingue **son prénom** d'un autre prénom.
- › Vers 5 mois apparaissent **les premiers « areuh »**, il différencie les voyelles.

Dès la naissance

Les pleurs

- › Chaque pleur indique un malaise ou un **besoin**.
- › Sensibilité particulière aux **visages** humains, aux expressions faciales et aux émotions associées (joie, tristesse,...).
- › Capacité à distinguer des **contrastes phonétiques** précis.



À partir de 6 mois

Le babillage rudimentaire

- › L'enfant commence à former **des syllabes simples (da, ma, pa)** : on appelle cela la gymnastique linguistique.
- › Il va **assembler** de plus en plus de syllabes et former des sons.
- › Il montre des objets du doigt pour les faire nommer : c'est la période du **pointing**.
- › Peu à peu, le cerveau réalise un travail de sélection des phonèmes (sons) de sa langue et il occulte ceux appartenant aux autres langues.

Les outils pour le développement du langage

(Les âges indiqués sont des moyennes, chaque enfant évoluant à son propre rythme.)

0-6 mois

- › **Nommer** et **pointer** des images
- › **Chanter** des comptines et chansons
- › Beaucoup lui **parler**
- › **Ne pas parler en langage bébé**

6-12 mois

- › **Parler** proche de lui pour qu'il voie le visage s'animer
- › **Nommer** souvent les objets
- › Lui **lire** des histoires en les simplifiant au besoin
- › **L'appeler** par son prénom
- › Montrer de **l'enthousiasme**



12-18 mois

- › **Regarder** et **raconter** les livres simples et colorés
- › **Empiler** les boîtes et les cubes
- › La **peinture** avec les doigts
- › Utiliser la **pâte à modeler**
- › Les jeux de **cubes** (différentes formes à placer)
- › Les **comptines** sont très importantes pour les sons et pour former des mots.
- › **Se mettre à son niveau** pour lui faire comprendre les choses. Par exemple avec l'index pour dire « non ».
- › **Corriger** les mots de l'enfant en reformulant la phrase avec la bonne prononciation, sans le mettre en porte-à-faux
- › **Féliciter** l'enfant lorsqu'il produit les efforts pour communiquer
- › **Décrire** à l'enfant les actions effectuées au quotidien
- › **Poser des questions** à l'enfant sur ce qu'il fait et ce qu'il voit



18-36 mois

- › **Donner des consignes simples** : « donne-moi ta main, lance la balle »
- › **Décrire** les actions que vous effectuez pour qu'il comprenne ce que vous entreprenez
- › **Féliciter** et **encourager** l'enfant lorsqu'il fait des progrès
- › **Poser des questions** sur ce qu'il voit ou ce qu'il fait
- › **Montrer** ce qu'il dit et **mettre des mots** sur ce qu'il ressent
- › **Lui parler** pour construire et **développer** son vocabulaire
- › **Proposer des jeux simples** comme jeux de mémoire, lotos, puzzles, couleurs, formes...

L'apprentissage du langage débute avant la naissance et se poursuit tout au long de la vie.

Ceci se fait de manière progressive et à l'aide de différents mécanismes que l'enfant s'approprie, et non de manière linéaire et innée.

Troubles du langage

C'est un retard d'acquisition du langage, quel que soit le type ou la caractéristique du trouble.

Temps normal

- › Apparition des mots entre 12 et 18 mois
- › Assemblage des mots entre 18 et 24 mois
- › Utilisation des pronoms (je) aux alentours de 3 ans
- › Acquisition d'adjectifs et des mots de liaison aux alentours de 4 ans

En cas de trouble

- › Apparition des mots après 2 ans
- › Assemblage des mots aux alentours de 3 ans
- › Utilisation des pronoms aux alentours de 4 ans
- › Acquisition d'adjectifs et de mots de liaison aux alentours de 5 ans

Pistes de lectures

Association de lutte contre l'illettrisme ACCES

<https://www.acces-lirabebe.fr/>

Coucou! Fiona Robertson. Circonflexe

Les problèmes d'apprentissage de la langue et les troubles du langage sont devenus une véritable question de santé publique : informer, former, rechercher et évaluer.

Avant toute conclusion hâtive, observons bien l'enfant. Les acquisitions se font par étapes. Un enfant qui développe sa motricité (la marche) ou dont les dents poussent, ne sera pas focalisé sur le langage temporairement.

Les spécialistes peuvent identifier les enfants porteurs d'un trouble spécifique du langage et les prendre en charge.

Soyons attentifs, ensemble.



Pourquoi les bébés pleurent ?

Est-ce normal ?

On notera que le type de pleurs reflète

un état différent en fonction de l'âge et du caractère de l'enfant.

Le nouveau-né de 0 à 3 mois

Le nourrisson a besoin d'une attention soutenue, de paroles rassurantes, de câlins et d'un environnement calme et apaisant. Il va s'exprimer essentiellement par des pleurs dus à des maux de ventre, la faim, le manque de sommeil ou pour certains, des angoisses en fin de journée. Ces pleurs vont l'empêcher de bien dormir.

Comment savoir si bébé pleure parce qu'il a faim ? Les besoins nutritionnels d'un bébé évoluent, on a donc besoin d'observer le bébé et de relever des signes tels que recherche du sein, cris stridents, etc.



Si le rythme de sommeil du bébé ou de l'enfant a été perturbé, il est préférable de le faire dormir un peu, même si l'heure du repas approche. Il sera moins grognon que si l'on s'obstine à le faire manger alors qu'il a envie de dormir. Il risque de ne pas manger son repas entier et en plus la sieste sera écourtée car le bébé ou l'enfant aura faim plus tôt.

Le bébé

de 3 à 12 mois

Les bébés de 3 à 12 mois vont forcément pleurer plus que les plus âgés. À cet âge, ils doivent apprendre plein de choses très rapidement, se faire au monde qui les entoure.

Il y a aussi beaucoup de changement lorsque le bébé est gardé par une autre personne que ses parents pendant cette période-là. Les habitudes vont encore changer, et cela fait beaucoup pour ce petit être. Il faut qu'il s'habitue à un nouveau rythme dans une nouvelle maison, qui l'accueille la journée avec un environnement qu'il ne connaît pas encore; de quoi perturber aussi son sommeil. Il ne reconnaît pas les odeurs qu'il avait l'habitude de sentir chez ses parents.



La séparation ou l'absence courte peuvent être angoissantes pour un bébé.

Les parents, ainsi que l'Assistant Maternel doivent parler au bébé et bien lui expliquer avec des mots simples pourquoi il est accueilli « chez nous » et pourquoi il passe la journée sans ses parents.

Il est très important de lui dire que ses parents vont revenir. Peu à peu, l'enfant va acquérir un nouveau rythme.

L'enfant

de 2 à 3 ans

Les enfants de 2 à 3 ans commencent à s'exprimer par la parole, les petits cauchemars arrivent et perturbent la qualité de sommeil de l'enfant. **Si l'enfant dort mal, il sera fatigué et de mauvaise humeur et les pleurs vont en découler.**

Il est préférable de calmer l'enfant avant de le coucher pour un sommeil paisible. Par exemple en lui lisant une petite histoire et en lui faisant un câlin. C'est un âge où la mise en place et la participation à des rituels durant la journée offrent des repères à l'enfant. Il se situe mieux dans le temps et les transitions sont ainsi mieux vécues.



En résumé

Il y a de nombreuses raisons pour que l'enfant pleure. L'enfant s'exprime par les pleurs car c'est son seul moyen de s'exprimer. Le rôle de l'adulte présent est de parvenir à identifier son mal-être. Il ne faut pas hésiter à le rassurer en montrant que l'on est présent, que l'on comprend ou que l'on cherche à comprendre.

L'observation est un outil indispensable qui va permettre de « décoder » les pleurs du bébé et de l'enfant.

Respecter le rythme de l'enfant facilite son bien-être.

Plus la réponse est adaptée à l'enfant, plus l'adulte est disponible et à son écoute, plus il aura confiance en lui et en l'adulte.

Pistes de lectures

Pour les enfants :

Le petit souci, Anne Herbauts. Casterman
Max et les maximonstres, Maurice Sendack. L'Ecole des loisirs

Trop petit, Jérôme Ruillier. Casterman

Pour les adultes :

Au cœur des émotions de l'enfant, Isabelle Filliozat. Marabout

Soyons vigilants...

Certains adultes, heureusement une petite minorité mais c'est toujours trop, vont secouer leur bébé car ils ne supportent plus ses pleurs.

Il faut rappeler que secouer un bébé a des conséquences graves sur sa santé.

Il peut se retrouver avec des séquelles irréversibles.

Oui !!! Un adulte peut être exaspéré et désemparé par ces pleurs !

Si malgré nos efforts nous n'arrivons pas à calmer le bébé ou à le rassurer, il est préférable d'installer le bébé dans un endroit sécurisé (lit, parc...) et d'aller dans une autre pièce pour faire une pause et/ou appeler une collègue, la PMI... afin d'avoir des conseils et un soutien réconfortant.

Si cela se passe chez l'Assistant Maternel, en parler aux parents dès leur retour.

Les parents pourront bien entendu l'évoquer à l'Assistant Maternel si cela leur arrivait.



5

La communication autour des sujets sensibles

La plupart des conflits ont pour origine une mauvaise communication.

Aussi, il est primordial d'être vigilants lors des entretiens parents-professionnels à ce que les conditions de travail et les principes éducatifs soient bien explicites pour tous.



Avant l'accueil et pendant la période d'adaptation, définir le cadre de travail et bien l'expliquer.

L'Assistant Maternel se doit lors du premier entretien de **faire visiter les pièces où sera accueilli l'enfant.** Certaines parties resteront cependant privées (la chambre à coucher par exemple).

Chaque enfant est unique et l'accueil est individualisé. La même place est accordée pour tous. Etant donné qu'il est cependant possible que plusieurs enfants passent la journée ensemble, il existe de fait des règles spécifiques de sécurité (pas de biberon pour s'endormir...), de vie en groupe (langage...), de respect (des autres enfants, du matériel...).

Pour le bien-être des enfants allaités, nous conseillons aux parents de ne pas attendre le premier jour d'adaptation pour introduire le biberon. En effet, l'enfant a besoin de temps pour apprendre à boire au biberon même s'il continue à être alimenté avec du lait maternel.

Il faut discuter des points importants pour tous dans le contrat d'accueil pour qu'il n'y ait pas de mauvaises surprises par la suite... et ce autant de fois que nécessaire au fil du développement de l'enfant. Un rendez-vous semestriel peut être une possibilité pour faire le point ensemble sur l'évolution de l'enfant, son accueil et la relation parent-employeur / salarié.



Parmi les points à aborder

- › Seuil de tolérance par rapport au dépassement d'horaires : à savoir que le temps de transmissions fait partie du temps de travail, bien l'inclure aux heures prévisionnelles. Noter et bien rémunérer les heures « hors contrat ».
- › Délai de prévenance de modification de planning : établir un planning annuel de congés pour éviter toute surprise concernant des jours fériés, d'éventuels ponts, la semaine chez papi et mamie, les RTT, etc.
- › Accueil des enfants malades (gastro-entérite, varicelle, etc.)



Le temps des transmissions

Les transmissions sont les plus claires possibles et se basent sur des faits.

Accueil et départ

Les moments de **séparation**, de transmission et de départ sont indispensables pour un enfant. Cependant, il n'est pas bénéfique que ces périodes soient trop longues : trouver le juste milieu et établir un **rituel** dans un lieu défini (entrée, salon...).

Choisir dès le départ qui intervient lorsque le parent est chez l'Assistant Maternel. S'agissant des règles de vie du domicile de l'Assistant Maternel et de temps de travail, il est souhaitable que ce soit l'Assistant Maternel jusqu'à l'heure de fin de contrat, le parent devant respecter dans ce cas ses prérogatives.

Quelques moments clés dans le développement et la vie de l'enfant

La propreté

Il s'agit d'une acquisition et non d'un apprentissage. C'est la première décision que l'enfant prend par rapport à son corps. Le premier élément déclencheur doit être **l'observation des signes** chez l'enfant pour savoir s'il est prêt ou non.

Verbalisation? Couches souvent sèches? Motricité (descendre et monter des escaliers) en autonomie (sans aide)? Maturité psychologique? Est-il prêt à grandir?

Ne jamais l'imposer au risque de créer un blocage.

Avoir conscience que c'est une affaire commune aux familles et aux professionnels, et mettre tout en œuvre pour que la transition se passe le mieux possible (plusieurs pots dans la maison, rehausseur et marche pour les toilettes, respect d'un rituel ou non, couches culottes). Ne pas dramatiser quand la culotte est mouillée.



La motricité libre (ou liberté de mouvements)

Il y a un réel intérêt de cette pratique pour le bien-être de l'enfant et le **respect du rythme psychomoteur**.

L'Assistant Maternel pourra préciser les modalités techniques: matériel spécifique, endroit sécurisé pour les plus petits.

Les repas

Échanger régulièrement sur les **habitudes alimentaires** à adopter en fonction de l'âge de l'enfant.

Avec ses connaissances sur les **besoins de l'enfant**, l'Assistant Maternel peut ici aussi aider au choix d'une alimentation équilibrée.

Une bonne communication est indispensable pour garantir un accueil de qualité.

Le bien-être de tous en dépend.

Il est préférable de ne pas accepter une situation plutôt que de l'accepter à contre-cœur.

Pistes de lectures

Au revoir! Jeanne Ashbé. L'École des loisirs

Petit manuel pour aller sur le pot, Paule Battault et Anouk Ricard. Seuil Jeunesse

La gestion des émotions lors du départ

Au cours d'une journée, l'enfant accumule des **tensions** dues à tout ce qu'il vit et ses émotions peuvent faire le yoyo.

Il peut passer de moments de grandes découvertes et de joie à des instants de frustration et de fatigue.

L'enfant va souvent s'autoriser à exprimer tous ses ressentis lorsque son parent arrive, car celui-ci représente sa figure d'attachement, celle qui le sécurise et le rassure. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter si au moment de partir, l'enfant se met en colère, teste les limites. Il est surtout important de **définir dès le début de l'accueil si c'est le parent ou l'Assistant Maternel qui interviendra en priorité auprès de l'enfant durant ces moments**.



Le bonheur peut être
la recherche de toute une vie.

**La joie peut être
cultivée au quotidien.**

**Chez l'enfant, la joie
stimule sa curiosité,
son envie de
découvrir la vie.**

En grandissant,
les interactions sociales,
l'éducation peuvent
bloquer les manifestations
de joie et empêcher
l'enfant et le futur
adulte de l'exprimer
pleinement.

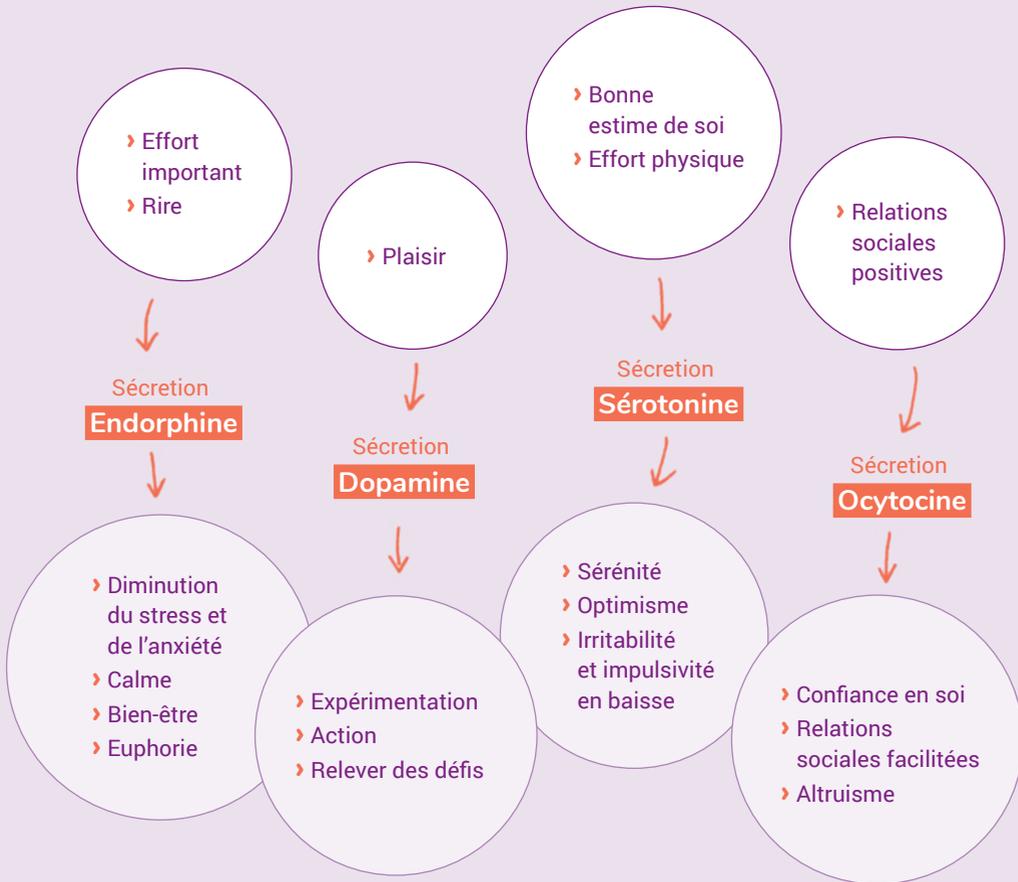


La joie fait partie des 6 émotions (peur, tristesse, colère, dégoût, surprise et joie) et comme chacune des autres, il faut apprendre à la gérer : savoir la reconnaître, oser l'exprimer.

Comme les autres émotions, **la joie est innée**, c'est une réaction physiologique de l'organisme : elle est indispensable pour s'intégrer à un groupe et favoriser les interactions sociales. Un bébé peut rire aux éclats très facilement, un nourrisson sourit devant un visage ou même pendant son sommeil.

D'un point de vue chimique et biologique, **4 hormones** interviennent dans les manifestations de la joie: si la connaissance de leur nom n'est pas indispensable, leur mode d'action est très intéressant pour contribuer au développement de la joie de vivre chez l'enfant.

Les hormones de la joie



Accompagner

la joie

La société, les conventions sociales imposent souvent aux individus de limiter les manifestations de la joie : crier, éclater de rire, sauter, s'exclamer, ne sont pas toujours bien tolérés.

Aussi, de la même façon que nous apprenons à un enfant à gérer ses autres émotions comme la peur ou la colère, il est important de l'accompagner, sans pour autant réprimer cette joie quand les manifestations sont trop bruyantes.

Comment l'aider ?

- › Tout d'abord, il faut laisser certains moments à l'enfant pour **extérioriser** cette joie. La joie est un échange physique : manifestez, vous aussi, votre joie parfois bruyamment, en éclatant de rire, en serrant les enfants contre vous.
- › Eveillez les enfants à **l'esthétisme**, apprenez-leur à voir la beauté, **émerveillez-vous** avec eux.

- › Développez la **bienveillance** envers les autres et vous-même, et apprenez-la aux enfants.
- › Observez l'enfant et **verbalisez** ses satisfactions ou joies, afin qu'il les repère.
- › **Partagez** votre joie devant l'enfant, devant ses parents qui pourraient ainsi transmettre la joie.
- › Donnez de la **tendresse** à l'enfant : cela lui donne le goût de vivre, il se sent bien, sa parole est libre, il peut exprimer ses doutes, ses inquiétudes et aussi ses joies.
- › Mettez des **limites**, établissez des règles qui sécurisent et rassurent les enfants.



Actions concrètes pour cultiver la joie

- › **Chatouiller**
- › Faire des **grimaces**
- › **Masser**
- › **Parler**
- › **Câliner**
- › Jouer à **coucou-caché**
- › **Se promener**
- › **Chanter**
- › Faire des **vocalises**
- › Sortir au **square**
- › **Danser** (danse du poulet ou du pingouin)
- › Lire des **histoires**
- › **Jouer** avec l'enfant (ne pas hésiter à rentrer dans son univers)
- › Lui faire des **compliments**
- › **L'encourager**
- › Le laisser **faire seul**, favoriser **l'autonomie**
- › Lui préparer **un plat qu'il aime**
- › Organiser un **picnique**
- › Organiser des jeux pour **se défouler** et **faire les fous** : piscine à balles, gonfler des ballons de baudruche, chamboule tout
- › **Rire** avec lui
- › Provoquer le rire, faire des **blagues**
- › Favoriser les **interactions** avec d'autres enfants : faire la ronde, jouer au ballon, manger ensemble



sourire

Pistes de lectures

Beaucoup de beaux bébés, David Ellwand. L'Ecole des loisirs

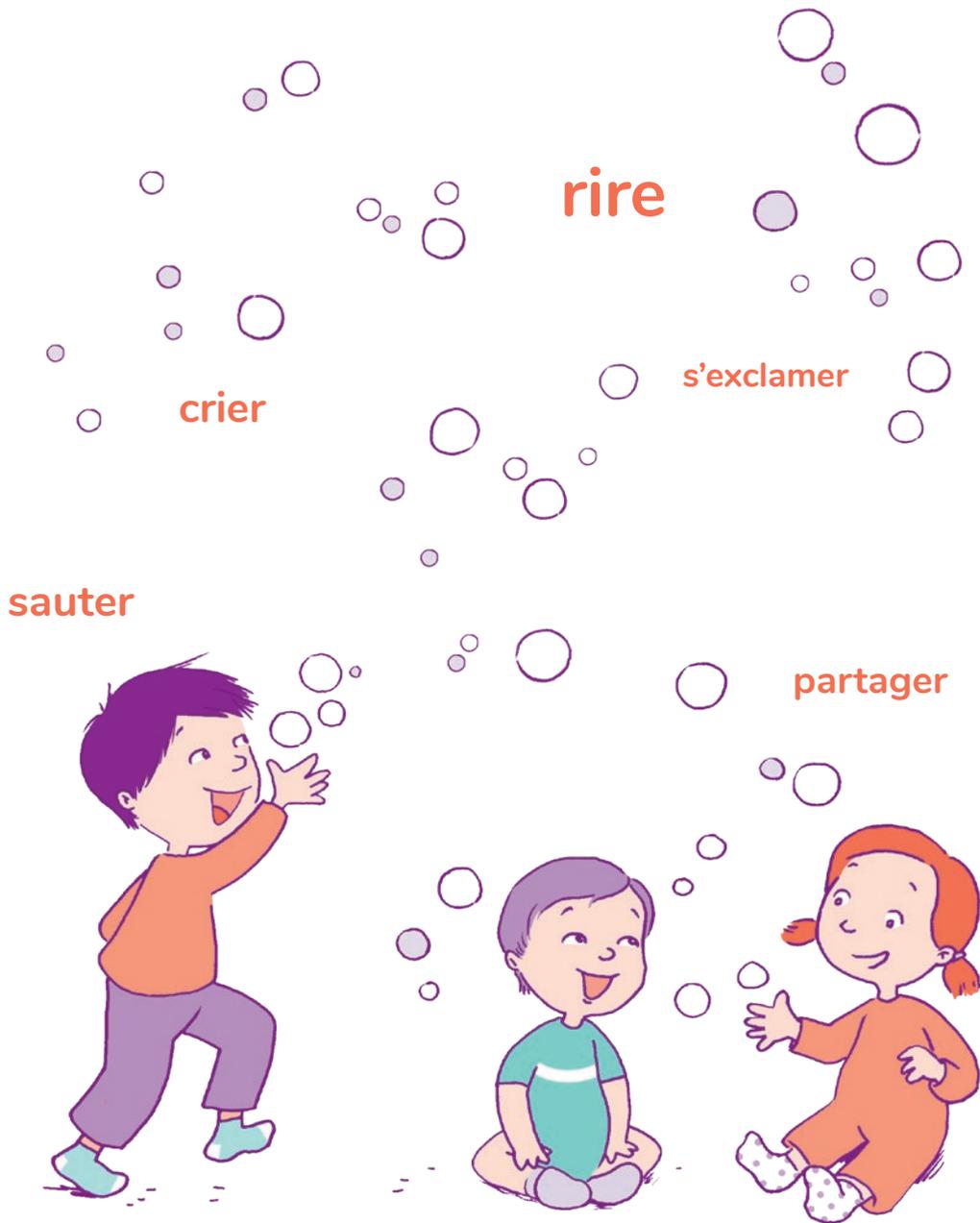
Rien n'est plus beau, Arielle Barnier. Actes Sud Junior

J'aime, Minne-Nathalie Fortier. Albin Michel

Ma boîte à petits bonheurs, Jo Witek. La Martinière Jeunesse

Petits instants de bonheur, Amy Schwartz. La Martinière Jeunesse

La tristesse et la joie, Brigitte Labbé. Milan

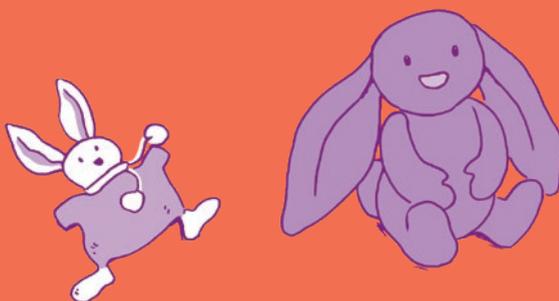


Nos années d'expériences en tant qu'Assistantes Maternelles, les conférences dans le domaine de la petite enfance auxquelles nous avons assisté, les articles des spécialistes de la petite enfance que nous avons consultés et les échanges lors des temps collectifs au relais nous ont permis d'élaborer ce travail. Nous espérons que vous trouverez ce fascicule intéressant et qu'il vous permettra de comprendre notre professionnalisme et notre implication dans le développement de l'enfant.

Les éclairceuses,
Assistantes Maternelles
adhérentes du relais
Maison Citrouille - Lyon 3

Pour trouver un assistant maternel
ou un Relais Petite Enfance
près de chez vous :
www.monenfant.fr

monenfant.fr



Corinne Barret (AM depuis 12 ans) / Hasnia Bennaoum (AM depuis 9 ans) / Zoulikha Benralem (AM depuis 11 ans) / Céline Bichonnier (AM depuis 9 ans) / Cécile Bonhomme (AM depuis 13 ans) / Ouided Boulefkhad (AM depuis 10 ans) / Rokia Bridji (AM depuis 9 ans) / Caroline Chirié (AM depuis 8 ans) / Seta Cornet (AM depuis 9 ans) / Amal Dahmani-Idrissi (AM depuis 15 ans) / Catherine Dufour (AM depuis 6 ans) / Catherine Guerra (AM depuis 10 ans) / Hend Hellal (AM depuis 6 ans) / Leïla Kahli (AM depuis 8 ans) / Anna Klys (AM depuis 7 ans) / Alba Labannere (AM depuis 4 ans) / Sarah Lakhledj (AM depuis 8 ans) / Céline Legeay (AM depuis 10 ans) / Aurélie Maillet (AM depuis 6 ans) / Mariame Niane (AM depuis 8 ans) / Marie-Pierre Nicole (AM depuis 13 ans) / Sandra Oto (AM depuis 8 ans) / Sandrine Pommeruel (AM depuis 11 ans) / Ourida Sana (AM depuis 15 ans) / Rabiatou Toyimi (AM depuis 14 ans) / Hafida Zahoum (AM depuis 11 ans)